

PROCEDURE D'INSCRIPTION

- 1. Un dossier d'inscription, accompagné du projet pédagogique de l'école, vous sont remis lors des réunions d'information.
- 2. Le dossier est à nous retourner, complété et signé, dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :

ECOLE L'ODYSSEE 242 Villa Reine 67 210 NIEDERNAI

- 3. L'équipe pédagogique vous contactera afin de fixer un rendez-vous avec votre enfant (entretien à effectuer, de préférence, en présence des deux parents). Un second entretien avec une équipe de psychologue et d'orthophoniste peut être organisé en fonction des situations.
 - Ces entretiens ont pour objectif de faire connaissance avec votre enfant, de comprendre quelles sont ses / vos motivations et de s'assurer que toute la famille est bien en adéquation avec notre projet pédagogique.
- 4. En cas d'acceptation, le complément du dossier vous sera envoyé (contrat + règlement intérieur + pièces justificatives à joindre). Il est à retourner accompagné du versement des frais d'inscription de 150€ tenant lieu de confirmation.



DEMANDE D'INSCRIPTION

insc	Je soussigné(e),, représentant légal de, inscris mon enfant au sein de l'école l'Odyssée, située 242 Villa Reine à Niedernai, pour la rentrée 20/20					
Je c	Je confirme avoir lu et pris connaissance du projet pédagogique de l'établissement.					
	Date :	Signature :				
ı.	I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE					
NO	M :	Prénom :				
Dat	Date de naissance : Lieu de naissance :					
	Nationalité :					
Gar	Garçon Fille					
	Année	Dernier établissement fréquenté	Classe			
	Année 2018-2019					
	Année 2017-2018					
	Année 2016-2017					
	Année 2015-2016					
	Année 2014-2015					
	Année 2013-2014					

II. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Mr Mme NOM:		Prénom :			
Lien de parenté avec l'élève : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :					
Adresse :					
	Adresse mail :				
Situation familiale : Mari	ié(e) □ Vie maritale □ F	Pacsé(e) ☐ Séparé(e) [☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)		
Profession :					
Mr ☐ Mme ☐ NOM :		Prénom :			
Lien de parenté avec l'élève					
	Adresse :				
Adresse mail : Tél. domicile :		. portable :			
Situation familiale : Mari	ié(e) □ Vie maritale □ F	²acsé(e) □ Séparé(e) [☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)		
Profession:					
III. RENSEIGNEMENTS	CONCERNANT LES FREF	RES / SOEURS			
NOM	Prénom	Date de naissance	Situation scolaire ou professionnelle		
Une autre demande d'inscrienfants ?		ole a-t-elle été dépose	ée pour l'un de ces		

III. LES FRAIS DE SCOLARITE

Etant une école privée hors contrat, nous n'avons aucune subvention de l'état. Le financement de notre établissement provient donc exclusivement des frais de scolarité. Ils permettent de financer les frais de personnel (enseignant et non enseignant), le loyer et les charges y afférentes, l'entretien et les réparations diverses des locaux, les achats destinés à augmenter la qualité d'accueil des élèves.

Ces frais de scolarité sont à verser de manière mensuelle à compter de la date d'arrivée de votre enfant et sur 10 mois.

Ils varient en fonction du quotient familial mensuel :

QFM = Revenu fiscal de référence
Nombre de parts fiscales * 12

		Frais de scolarité pour le 1er enfant		Frais de scolarité pour le 2ème enfant*		Frais de scolarité pour le 3ème enfant**	
QFM	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels	Frais de scolarité mensuels	Frais de scolarité annuels	
QFM < 750€	360 €	3 600 €	270 €	2 700 €	234 €	2 340 €	
750€ < QFM < 1500€	420 €	4 200 €	315 €	3 150 €	273 €	2 730 €	
QFM > 1500€	540 €	5 400 €	405 €	4 050 €	351 €	3 510 €	

^{*}une réduction de 25% est appliquée sur les frais de scolarité du 2^{ème} enfant

Votre QFM : □ < 750€	☐ compris entre 750€ et 1500€	□ >1500€
Vos frais de scolarité relatifs	à l'inscription de votre enfant	
s'élèvent à par	mois sur 10 mois soit	par an.

Un document relatif aux conditions financières vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.

^{**}une réduction de 35% est appliquée sur les frais de scolarité du 3^{ème} enfant

IV. LES REPAS

La pause déjeuner est prévue entre 12h et 14h. Dans un souci d'organisation et afin de donner un cadre et d'organiser des temps forts en collectivité, nous souhaitons que les repas aient lieu au même moment dans la salle à manger.

Nous prévoyons une restauration sur place avec la livraison d'un traiteur local qui propose des repas bio, végétariens et de saison (prévoir 5€ par repas).

Possibilité de rentrer déjeuner pour les parents qui le souhaitent.

☐ Notre enfant déjeunera sur place
□ Notre enfant rentrera déjeuner à notre domicile
☐ Notre enfant restera déjeuner à l'école mais le repas sera tiré du sac dans le cadre d'un PA (Projet individuel d'accueil pour des raisons de santé)

Un document relatif aux repas vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.

V. LE PERISCOLAIRE

L'association de l'école propose et gère un périscolaire tous les jours après la fermeture de l'école de 17h à 18h. Ce service est destiné exclusivement aux enfants qui sont inscrits au sein de notre établissement. L'adhésion à l'Association est obligatoire pour des questions d'assurance et de responsabilités (prévoir une cotisation annuelle de 10€).

Ce service est gratuit, néanmoins dans un souci d'organisation, il est nécessaire d'inscrire son enfant au préalable.

Envisagez-vous d'inscrire votre enfant au périscolaire?:
□ NON
☐ OUI : A quelle fréquence ?

Un document relatif au périscolaire vous sera envoyé le cas échéant après la validation de votre dossier d'inscription.